

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Propos de pédagogie. — IV Anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque. — V A Sainte-Anne-de-Varenes. — VI Quand César est Souverain Pontife: Choses de Russie. — VII Bien répondu. — VIII Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: Vêture et profession religieuse. — IX Société d'une messe.

AU PRONE

Le dimanche 12 août

On annonce :

La fête de l'Assomption (mercredi), le jeûne samedi, et la solennité le 19.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 12 août

Messe du 11e dim., semid.; mém. de sainte Claire (sans 3e or.); préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. des saints Hippolyte et Cassien et de sainte Claire.

Dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, messe et vêpres de S. Hyacinthe, double de 1e cl.; seule mém. du 11e dim.

NOTE. — Samedi prochain, veille de la solennité de l'Assomption, est un jour de jeûne et d'abstinence.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 19 août

Comme la fête de l'Assomption est des plus privilégiées (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, faire la solennité d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, No. 3754).

Depuis 1915, la fête de saint Joachim se fait le 16 et celle de saint Hyacinthe le 17, même là où elles sont titulaires.

Titulaire de l'ASSOMPTION

Diocèse de Montréal. — L'Assomption et Cartierville.

Diocèse des Trois-Rivières. — CATHEDRALE.